

## **PLURIEN – LES JARDINS DE FLEURIANS (5068) ACQUISITION EN VEFA DE 3 LOGEMENTS**

DELIBERATION CA 2025 M04 23  
Conseil d'Administration du 23 avril 2025

Membres délibérants présents :

Mesdames Françoise AUBIN, Marie-France BOMMERT, Marie-Thérèse CHERIAUX-GOUBIN, Brigitte DEMEURANT COSTARD, Blandine DONNET, Sylvie GUIGNARD, Martine HUBERT, Nicole LECLERC, Chantal LE POEC, Marie-Chantal NACIRI, Gaëlle ROUTIER, Valérie RUMIANO.

Messieurs Daniel BARON, Bruno BEUZIT, Jean-Claude DAUPHIN, Stéphane FAVRAIS, Jean-Yves GATHIGNOL, Jean-Claude GUILLOT, Guillaume HAMON, Loïc LENOUEVEL, Thierry SAVIDAN

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mme Fanny CHAPPE donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER

Mme Nadège LANGLAIS donne pouvoir à M. Jean-Claude DAUPHIN

M. Paul LE BIHAN donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER

Membres excusés sans pouvoir :

Mme Véronique CADUDAL

Mme Sandra LE NOUVEL

M. JJ LE GUERN

Membres consultatifs présents :

M. Jean-Denis MEGE, Directeur Général

Mme Gwenaël HERVOUET - Représentante de M. Le Préfet

Mme Céline SALLE, représentante du CSE

Assistaient à la séance :

M. Pierre PESTEL, Directeur financier

M. François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires

Mme Sophie CALFORT, Responsable Ressources Humaines

M. François BRACQ, Direction des finances

M. Jean-Yves HEMON, Responsable Développement et Accession - Direction du Patrimoine

Mme Lydia ALLORY, Assistante Direction Générale

---

*Vu l'article L.433.2 du Code de la construction et de l'habitation,  
Vu l'article R.421-16 du Code de la construction et de l'habitation,  
Vu la délibération CA n°2022/M01/12 du CA du 7 janvier 2022 relative aux délégations de compétences accordées au Bureau,  
Vu la délibération CA n°2022 M03 32 du CA du 31/03/2022 relative aux délégations de compétence accordées au Bureau,  
Vu la décision du BCA du 19/11/2024, approuvant le plan de financement et autorisant la poursuite de l'opération,*

## **CONTEXTE**

Terres d'Armor Habitat a été sollicité par la société NEOLOGY, de l'opportunité d'acquérir en VEFA, 3 logements, au sein du lotissement « Les Jardins de Fleurians » sis Impasse des Bleuets à PLURIEN, cadastrés Section A n°1739, d'une contenance d'environ 550 m<sup>2</sup>.



## **PROBLEMATIQUE**

Cette opération nous est proposée au prix de vente de 1 900 € HT / m<sup>2</sup> habitable.

Considérant ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'accepter l'acquisition de 3 logements en VEFA, auprès de la société NEOLOGY, sis au sein du lotissement « Les Jardins de Fleurians », Impasse des Bleuets à PLURIEN, cadastrés Section A n°1739, d'une contenance d'environ 550 m<sup>2</sup>, au prix de vente de 1 900 € HT / m<sup>2</sup> habitable.
  - D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer les contrats d'achats et toutes les pièces s'y rattachant sous réserve de leur compatibilité, en dernière négociation avec nos contraintes relatives aux équilibres financiers.
-

## **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, Après en avoir délibéré,**

- Accepte l'acquisition de 3 logements en VEFA, auprès de la société NEOLOGY, sis au sein du lotissement « Les Jardins de Fleurians», Impasse des Bleuets à PLURIEN, cadastrés Section A n°1739, d'une contenance d'environ 550 m<sup>2</sup>, au prix de vente de 1 900 € HT / m<sup>2</sup> habitable.
- Autorise Monsieur le Directeur Général à signer les contrats d'achats et toutes les pièces s'y rattachant sous réserve de leur compatibilité, en dernière négociation avec nos contraintes relatives aux équilibres financiers.

**Adopté à l'unanimité**

La Présidente,  
Gaëlle ROUTIER  
Conseillère Départementale du Canton de Plélo



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GR', written over a horizontal line.